Dém´Act
Dématérialisation des actes des EPLE

ACADEMIE DE NANTES

COLLEGE SIMONE VEIL 0442835t

44300 NANTES

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2017-2018

Numéro de séance : 4

Date de convocation : 26/03/2018

Présidence de : Cathy RODIER

Quorum : 12

Nombre des présents : 18

Nombre d'absents excusés : 3

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITEES	Décision Avis Vote Extrait Motion	page	Numéro d'acte	Pièces jointes désignation	N°
1. Affaires financières et comptables					
1.1 Compte financier Exercice 2017	Vote			2	
1.2 DBM	Vote				
1.3 Modification Remise d'ordre	Vote				
Questions diverses					

Pièces jointes : bilan compte financier Exercices 2017

Signatures :

Le Président

Le Secrétaire

PRESENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION du collège 0442835t

Séance du : 05 avril 2018

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	**P**	**A**	**E**	**Nom-Prénom**	**P**	**A**	**E**
Administration	Chef d'établissement	RODIER Cathy	X						
	Adjoint	-							
	Gestionnaire	KERIVEL Marie-Pierre	X						
	CPE	LOISANT Charlotte	X						
Elus locaux	Conseiller départemental	MENARD Michel	X						
	Conseillère départementale	TOUCHEFEU Catherine			X				
	Adjointe au Maire	PIAU Catherine			X				
Personnalité qualifiée									
Sous-Total			4	0	2		0	0	0
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	BERILLON Gwénaëlle		X		JAGUT Laurence			
		COMBE Benoît	X			LEBLANC Audrey			
		DANO Martine	X						
		DRUET Rachel	X			LE FOULGOC Fabrice			
		INIZAN Jean-François			X				
		LE BIHAN Christelle	X			HUET Nicolas			
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	BOULO Véronique	X						
		LERAY Benoît	X						
Sous-Total			6	1	1		0	0	0
Parents d'élèves et élèves	Élus parents d'élèves	AUGUSTIN Sandrine	X			ALLAIN Amélie			
		BAILLY Céline	X			AZIZI Lineda			
		DANGUY DES DESERTS BEAUGE Céline	X			HOUMAIRE-EVEILLARD Catherine			
		FRIOU Aïssa	X			GASPALOU Béatrice			
		OREAC Alan	X			DROUVIN Laurence			
		POIZOT Ketty	X			PRIM Catherine			
	Élèves	DUFOUR Gaïa	X						
		ROCHER Rodrigue	X			DAUVERGNE Milo			
Sous-Total			8	0	0		0	0	
Total			**18**	**1**	**3**		**0**	**0**	**0**

Le quorum étant atteint, la présidente ouvre la séance à 18h08

Madame la Principale remercie la présence exceptionnelle de madame Jaunin, agent comptable du lycée Monge-La Chauvinière, pour sa présentation du compte financier de l'exercice 2017. Madame la Principale excuse l'absence de Mme Piau, ainsi que le retard de M. Ménard qui ne peut être là qu'à partir de 19h.

Madame la Principale fait part aux membres du conseil d'administration du nom officiel du collège approuvé par la commission permanente du CD 44 le jeudi 15 mars 2018 : il convient désormais de désigner notre établissement « Collège Simone Veil ».

Madame la Principale demande aux membres du conseil d'administration d'approuver le PV du CA du 09 février 2018 : le PV du dernier CA est ainsi approuvé.

Madame la Principale demande aux membres du conseil d'administration le changement suivant à l'ordre du jour :

- DBM
- Remise d'ordre modifiée

L'ordre du jour ainsi modifié est adopté.

Madame Loisant, CPE, est désignée secrétaire de séance.

RUBRIQUE I. AFFAIRES FINANCIERES ET COMPTABLES

1. Compte financier : exercice 2017

Le compte financier est présenté par Mme JAUNIN, agent comptable du lycée Monge La Chauvinière et par Mme Kerivel, adjointe gestionnaire.

Arrivée de Rodrigue Rocher à 18h16. Arrivée de Mme Friou à 18h30 (soit 17 membres présents).

Les membres du conseil doivent se prononcer sur :

- un vote afin d'arrêter les comptes et adopter le résultat (approbation du compte financier)

Madame la Principale demande aux membres du conseil s'ils approuvent le compte financier de l'année d'exercice 2017.

Vote

- ☐ Pour : 17
- ☐ Abstentions : 0
- ☐ Contre : 0

- un vote pour intégrer le résultat dans les réserves

Madame la Principale demande aux membres du conseil s'ils approuvent la répartition des résultats de

l'année d'exercice 2017.

Vote

- ☐ Pour : 17
- ☐ Abstentions : 0
- ☐ Contre : 0

Par les deux délibérations votées à l'unanimité, le compte financier 2017 est arrêté en dépenses à la somme de 57 845,33 euros et en recette à la somme de 66 723,83 euros avec une variation de fond de roulement de +34358,10 euros (soit +27790,30 euros sur le service général et + 6567,80 euros pour le service annexe d'hébergement).

2. Décision Budgétaire Modificative

Arrivée de M. Ménard à 19h16.

Madame Kerivel demande aux membres du Conseil d'Administration d'approuver la DBM n°2 pour un prélèvement sur le Service Général de 14 000 euros et sur le service de Restauration et Hébergement de 1000 euros. Les recettes supplémentaires de 4800 euros sont dûs aux loyers du logement n°1 occupé depuis janvier par une convention d'occupation précaire.

Soit 19 800 euros à affecter comme suit : 8800 euros en dépenses pédagogiques, 6000 euros en administratif et dépenses, 1000 euros en SRH et 4000 euros en OPC (achat en capital).

Par conséquent les fonds de réserve seraient revus à :

Service Général = 13790,30 euros

SRH = 3166,56 euros

- ☐ Pour : 18
- ☐ Abstentions : 0
- ☐ Contre : 0

3. Remise d'ordre modifiée

Madame Kerivel demande aux membres du conseil d'administration d'approuver le changement suivant aux remises d'ordre appliqués pour le service de restauration « sur décision du chef d'établissement » :

Remise d'ordre
2018

Une remise d'ordre est accordée sur les tarifs forfaitaires en cas d'absence, pour des situations de force majeure (ex.: changement d'établissement), ou pour des situations dont l'initiative appartient à l'établissement (exclusion, sortie pédagogique, stage, fermeture exceptionnelle du restaurant, **décision du Chef d'Etablissement** ...) quelle que soit la durée de l'absence concernée.

Une remise d'ordre peut également être accordée pour raisons médicales sur présentation d'une demande écrite de la famille et d'un justificatif, à partir de 4 jours d'absence consécutifs de la demi-pension (forfait 4 repas) ou de 2 jours d'absence consécutifs de la demi-pension (forfait 2 repas), au plus tard à la fin du trimestre suivant l'absence

La remise d'ordre est, pour chaque jour d'absence, égale au montant annuel de la demi-pension divisé par 140 (forfait 4 repas) ou par 70 (forfait 2 repas) soit 3,20 €

- ☐ Pour : 18
- ☐ Abstentions : 0
- ☐ Contre : 0

Questions diverses :

Madame Dano, enseignante d'Histoire-Géographie et EMC et représentante des enseignantes, demande à Monsieur Ménard, représentant du Conseil Départemental de Loire-Atlantique, quelles subventions peuvent venir des institutions concernant les commémorations du débarquement : des enseignants envisagent un voyage l'an prochain regroupant les plages de débarquement et Londres.. A la connaissance de Monsieur Ménard, il n'y rien de prévu de tel puisque dans la dotation totale un budget est alloué selon les projets. Il fera le relais auprès de Mme Aurain. Cependant un courrier officiel peut être envoyé au département ainsi qu'à Nantes Métropole.

Mme Friou, représentante des parents d'élèves (FCPE) présente les devis pour les kits scolaires :

- 5ème, 4ème, 3ème = 39,01 euros arrondi à 39,50 euros (49 centimes reversés au FSE)
- 6ème = 44,95 euros arrondi à 44,95 euros (50 centimes reversés au FSE)

Monsieur Ménard annonce à l'ensemble des représentants du Conseil d'Administration la création effective d'un poste ATTE agent polyvalent et de restauration au collège Simone Veil pour la rentrée 2018. Ceci a été confirmé par Mme Aurain, Vice Présidente à l'Éducation. L'ensemble des personnels de l'établissement tient à remercier le Conseil Départemental pour cette bonne nouvelle. A la question du statut de titulaire ou de contractuel, M. Ménard l'ignore pour le moment, malgré la volonté d'un poste de titulaire au vu des effectifs montants de l'établissement.

Pour information, Madame la Principale sollicitera l'Inspection Académique pour une demande d'autorisation de fermeture de l'établissement au public du mercredi 4 au vendredi 6 juillet 2018 inclus afin de faciliter les différentes concertations pédagogiques. Deux Conseils d'administrations seront prévus en juin : un concernant le projet d'établissement et le règlement intérieur, l'autre les deux PPMS (Plans de Mises en sûreté : Risques Majeurs et Intrusion Attentat).

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente du Conseil d'Administration lève la séance à 19h56.

COMPTE FINANCIER 2017

Collège Nantes Nord Erdre

RAPPORT CONJOINT
DE L'ORDONNATEUR
ET DU COMPTABLE

MESURE DU RÉSULTAT et INDICATEURS FINANCIERS

Détermination du Résultat de gestion

1ère section	fonctionnement	charges	recettes	résultat de gestion
	Activités pédagogiques	57 845,33 €	66 723,83 €	8 878,50 €
	Vie de l'élève			- €
	Administration et logistique	59 866,03 €	78 777,83 €	18 911,80 €
	total SG	117 711,36 €	145 501,66 €	27 790,30 €
	Restauration	53 254,81 €	59 822,61 €	6 567,80 €
	Bourses nationales	8 509,00 €	8 509,00 €	- €
	total SS	61 763,81 €	68 331,61 €	6 567,80 €
	total 1ère section	179 475,17 €	213 833,27 €	34 358,10 €

Capacité d'autofinancement

Résultat prévisionnel de gestion	34 358,10 €
amortissement réels	
capacité d'autofinancement	34 358,10 €

Variation du Fonds de Roulement

Fonds de roulement fin 2016	
capacité d'autofinancement	**34 358.10 €**
Immobilisations 2017 sur réserves	
Prélèvement sur fonds de roulement	
Fonds de roulement fin 2017	**34 358.10 €**
stocks	**2 401.24 €**
réserves disponibles	**31 956.86 €**

Service général :
27 790.30 € €

SRH : 4 166.56 € €

Évolution du fonds de roulement

- **Fonds de roulement au 31 décembre : 34 358.10 €**
- **Nombre de jours de fonds de roulement : 69**

Les jours de FDR renseignent sur le nombre de jours dont dispose l'établissement pour fonctionner sans apport de trésorerie

Besoin en Fonds de roulement

- **BFR au 31 décembre : - 18 283.62 €**

Le BFDR représente les stocks et les créances moins les reliquats de subventions et les avances perçues.
En EPLE, il est traditionnellement négatif car le montant des reliquats et avances est plus élevé que celui des stocks et créances.

trésorerie

- **Trésorerie au 31 décembre : 52 641.72 €**
- **Nombre de jours de trésorerie : 106**

Le nombre de jours de trésorerie met en exergue la capacité de l'EPLE à payer rapidement ses fournisseurs

Le Bilan est un tableau qui donne une "photographie " de la situation comptable de l'Etablissement à une date donnée: le 31 décembre 2017

ACTIF = EMPLOI DES RESSOURCES

PASSIF = RESSOURCES

	ACTIF IMMOBILISE	
nplois ables	installations techniques	2 013,24 €
	autres immobilisations	
	TOTAL	2 013,24 €

	CAPITAUX PROPRES	
	Réserves / résultat	34 358,10 €
	Subvention d'investissement	2 013,24 €
ressources stables		
	TOTAL	36 371,34 €

	ACTIF CIRCULANT	
	stocks	2 401,24 €
	clients(familles)	7 216,04 €
	Etat et collectivités publiques	641,00 €
nplois ariables	trésorerie	52 641,72 €
	TOTAL	62 900,00 €
	TOTAL GENERAL ACTIF	64 913,24 €

	DETTES	
	dettes fournisseurs	5 771,73 €
	Etat et collectivités publiques	22 770,17 €
ressources variables		
	TOTAL	28 541,90 €
	TOTAL GENERAL PASSIF	64 913,24 €

LE TAUX DE NON RECOUVREMENT RENSEIGNE SUR LE MONTANT DES CRÉANCES AU REGARD DES RECETTES DE VENTES ET PRESTATIONS

Le taux de non recouvrement est de 20.21%:

non encaissé sur DP au 31 décembre : 5 422.00 €

Reste à ce jour sur 2017 : 1 853.60 €

Le ratio des charges à payer est calculé en rapportant ce qui reste à payer à la fin de l'exercice au total des charges nettes de l'année:

- **Le taux moyen des charges à payer est de 3.22 %**

Compte financier 2017

RAPPORT CONJOINT DE
L'ORDONNATEUR ET DU COMPTABLE

FIN

Merci de votre attention

VOTES

Adoption du compte financier avec ou sans réserves.
Vote de l'affectation du résultat:

- **<u>Sur le service général</u>: + 27 790.30 €**

- **<u>Sur le service annexe d'hébergement</u>: + 6 567.80 €**

Collège Simone VEIL - NANTES

COMPTE FINANCIER 2017

PETIT RAPPEL DE LA RÉFORME DU CADRE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE

- 3 services généraux :
  - AP (activités pédagogiques),
  - VE (vie de l'élève)
  - ALO (administration et logistique)

- 2 services spéciaux:
  - SRH (service restauration et hébergement)
  - SBN (service des bourses nationales)

ACTIVITES PEDAGOGIQUES

- RECETTES : 66 723,83 €
  - Subv ETAT Manuels scolaires : 8 986,20 €
  - Subv Conseil Départemental : 57 737,63 €
- DEPENSES : 57 845,33 € dont
  - 1er équipement : 37 662,11 €
  - CDI : 2 686,92 €
  - ULIS : 2 040,75 €
  - Reprographie : 4 502,08 €
  - Manuels scolaires : 8 986,20 €

VIE DE L'ELEVE

- Subvention Conseil Départemental : 1 300,00 €
- Subvention etat : 1 000,00 €

Report des crédits en 2018

Administration et logistique

- RECETTES : 78 777,83 €

  - subv de fonctionnement : 72 986,76 €
  - Participation du SRH aux ch de fonctionnement:4 844 €
  - Loyer + charges : 876,04 €
  - divers 71,03 €

ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE

- DEPENSES : 59 866,03 €
  - Viabilisation:18 757,36 €
  - Entretien : 908,62 €
  - 1er équipement : 32 819,40 €
  - Fournitures administratives : 3 355,34 €
  - Télécommunication : 1 296,22 €
  - Autres : 2 729,09 €

RESTAURATION

Recettes propres : 34 818,61 €

- Forfait 4 repas : 165 élèves au 1er trim
- Elèves à l'unité : 2 repas par semaine
- Commensaux : 21 repas par jour
- Convives extérieurs : 235 repas au trimestre

Subvention 25 004,00 €

- Conseil Départemental 1er équipement

RESTAURATION

- DEPENSES : 53 254,81 €

  - Achats de denrées : 24 849,01 €
  - 1er équipement : 16 678,37 €
  - Diverses dépenses : 1 083,87 €
  - Reversement : 13 044,80 €

  - variation de stock : - 2 401,24 €

BOURSES NATIONALES

MONTANT : 8 509,00 €

- 33 dossiers échelon 1
- 28 dossiers échelon 2
- 29 dossiers échelon 3

- Soit un total de 90 dossiers pour 287 élèves

OPERATION EN CAPITAL

Montant 2 013,24 €

- Cuve inox : 1 016,40 €
- serveur administratif : 996,84 €